

**LE 8 SEPTEMBRE, C'EST TOUJOURS  
LA JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES POUR FO**

**PARCOURS PROFESSIONNELS  
OU  
PARCOURS DE LA COMBATTANTE ?**

Ce mois-ci, FO rappelle son attachement au sujet essentiel que représentent les droits des femmes en abordant la problématique des parcours professionnels des femmes, sujet sur lequel le chemin à parcourir est encore très long et qui génère inexorablement une inégalité femmes/hommes notamment chez les cadres.

Pourquoi les parcours professionnels des femmes sont générateurs d'inégalité ? Les écarts de salaire s'expliquent en partie par des différences de profil ET d'emploi occupé. De plus, malgré des actions mises en œuvre par les entreprises, des écarts de rémunération sont tout de même constatés à profil et poste équivalent. En effet, la rémunération des hommes cadres est 7 % supérieure à celle des femmes\*.

À la suite d'une féminisation des effectifs cadres ces dernières années, les femmes sont sous-représentées parmi les cadres séniors et sont surtout réparties inégalement selon les fonctions. Largement représentées dans des fonctions des secteurs de la santé, social, culture, ressources humaines, formation création, les femmes sont sous-représentées dans des fonctions de secteur commercial, marketing, services techniques, R&D, informatique ou production industrielle\*.



Constat est fait qu'elles sont également moins souvent managers que les hommes quel que soit leur âge.

Ces aspects sont autant d'aspérités qui viennent ralentir voire empêcher des parcours professionnels pour des femmes comparés aux hommes, pour des profils identiques au départ.

Bien entendu, comme nous l'avons déjà abordé, un autre facteur vient également se rajouter, lié à la sphère familiale et notamment à la parentalité, car beaucoup de femmes à l'arrivée d'un enfant réduisent leur temps de travail.

L'atteinte d'une réelle égalité femmes/hommes est encore en 2021 un objectif, et du chemin reste à parcourir.

Les entreprises et les Ressources Humaines doivent être parties prenantes et ont un rôle majeur dans le fait de promouvoir les politiques d'égalité professionnelle au niveau des recrutements, de la formation, des parcours professionnels.

**Pour FO Énergie et Mines, par le biais de la négociation collective et par celui des Instances Représentatives du Personnel, vos représentants agissent afin de permettre de lever les freins dans les parcours professionnels et gommer ces inégalités d'un autre âge.**

\*Source : Apec. Baromètre 2020 de la rémunération des cadres